

Coutiere, H.

Note préliminaire sur les Crustacés décapodes  
provenant de l'expédition antarctique belge.

Compt. Rendus Acad. Sci., Paris, June 11, 1900.

5 pp.

LIBRARY  
Division of Crustacea



---

---

*Note préliminaire sur les Crustacés décapodes  
provenant de l'expédition antarctique belge;*

LIBRARY  
Division of Crustacea

PAR M. H. COUTIÈRE.

---

« Parmi les Crustacés décapodes recueillis par l'expédition antarctique belge, et dont l'étude nous a été confiée, se trouve la remarquable espèce *Crangon antarcticus* Pfeffer, qu'a fait connaître en 1877 l'expédition antarctique allemande, et qui est, pour la deuxième fois, rapportée de cette région.

» Les spécimens de Pfeffer provenaient de l'île Géorgie du Sud, située dans l'Atlantique par 54° lat. sud et 39° long. ouest de Paris.

» Les 6 exemplaires recueillis par les naturalistes de la *Belgica* l'ont été aux stations suivantes :

|              |             | Lat. sud. | Long. ouest<br>de<br>Greenwich. |            |         | Pro-<br>fondeur. |
|--------------|-------------|-----------|---------------------------------|------------|---------|------------------|
| Station 274. | 11 mai 1898 | »         | »                               | Chalut I   | 3 ex. ♂ | »                |
| Station 298. | 12 »        | »         | »                               | Faubert II | 2 ex. ♀ | »                |
| Station 371. | 18 »        | 71° 18'   | 88° 02'                         | » IV       | 1 ex. ♂ | »                |

» Les profondeurs des pêches n'ont pas été évaluées spécialement à ces stations, mais les sondages effectués dans un espace restreint des mêmes parages ont donné des profondeurs constantes de 400<sup>m</sup> à 500<sup>m</sup>.

» L'étude du *Crangon antarcticus* présente un intérêt considérable; c'est la seule espèce de la famille des *Crangonidæ* qui ait été jusqu'à présent reconnue dans la région américaine antarctique, et l'on voit que son aire de dispersion a été très agrandie par les recherches de la *Belgica*. Cette espèce a fourni en outre à Pfeffer un argument de valeur notable en faveur de la thèse sur la « bipolarité » des faunes. Pour cet auteur, en effet, non

C.

seulement le genre *Crangon* est bipolaire, mais le *Crangon antarcticus* présente les plus étroites ressemblances avec une espèce boréale, le *Cr. Franciscorum* Stimpson, commun sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, à la hauteur de la Californie et de Puget Sound.

» Les vues théoriques sur la bipolarité, telles que les ont soutenues Théel, Pfeffer, J. Murray, ont été soumises depuis à des critiques nombreuses, tendant à démontrer le caractère exceptionnel de cette similitude de formes, ou à l'expliquer par la distribution cosmopolite de celles-ci. En particulier, Ortmann, admettant d'après Pfeffer la presque identité du *Cr. Franciscorum* et du *Cr. antarcticus*, explique la présence de cette dernière espèce dans l'Antarctique par l'hypothèse d'une migration de la première le long de la côte ouest américaine, migration dont on reconnaîtra, dit-il, tôt ou tard la réalité. Une espèce sud-africaine, le *Crangon capensis* Stimpson, serait venue par une voie analogue de la région boréale atlantique.

» L'étude du *Crangon antarcticus* nous a montré que ces déductions étaient les unes et les autres inexactes, car si cette espèce présente d'indiscutables analogies avec celles du genre *Crangon*, elle en présente également avec celles du genre *Sclerocrangon* et avec les espèces abyssales du genre *Pontophilus*, qu'ont fait connaître les grandes campagnes d'explorations sous-marines.

» Les épines céphalothoraciques et les deux premières paires de pattes, chez le *Crangon antarcticus*, présentent la même forme que chez le *Cr. Franciscorum*, et, comme il est délicat de distinguer cette espèce elle-même du *Cr. affinis* du Japon, et du *Cr. vulgaris* de nos côtes, il n'y a aucune raison d'en rapprocher particulièrement l'espèce antarctique.

» La formule branchiale du *Cr. antarcticus* n'est pas celle des *Crangon*. Elle en diffère par l'absence d'une arthrobranchie sur le troisième maxillipède et se rapproche par ce caractère des espèces du genre *Sclerocrangon*, *Scl. boreas* Phipps; *Scl. munitus* Dana; *Scl. Agassizii* Smith, qui ont, de même, cinq pleurobranchies seulement. La première de ces espèces est circumpolaire arctique, la troisième est de l'Atlantique nord américain.

» Le *Cr. antarcticus* se rapproche à la fois des espèces précédentes des genres *Crangon* et *Sclerocrangon* par la forme générale des pléopodes. En particulier, la rame interne de la deuxième paire de ces membres est dépourvue d'appendice fixateur ou *stylamblis*, mais, chez les *Crangon* et *Sclerocrangon*, cette rame interne est très courte, formée d'une partie basale prolongée latéralement et armée de fortes épines et d'une partie terminale

foliacée et bordée de soies. Chez le *Crangon antarcticus*, la rame interne, aussi longue que son opposée, est uniquement représentée par la partie basale où se remarquent seulement quelques fines spinules.

» Enfin, par la forme générale du corps, le *Crangon antarcticus* rappelle étroitement les espèces abyssales : de *Pontophilus*, *P. Challengeri*, *P. profundus*, *P. junceus* Sp. Bate, *P. occidentalis* Faxon. Comme chez ces formes, le rostre est étroit et allongé, le scaphocérîte très grand, le céphalothorax déprimé et élargi, ainsi que la moitié antérieure de l'abdomen. Celui-ci se courbe brusquement à partir du troisième segment, le sixième pléosomite est très grêle et allongé, le telson plus court que les uropodes.

» La superposition de ces divers ordres de caractères assigne au *Crangon antarcticus* une place entièrement à part dans le genre *Crangon*, et pourrait justifier sa séparation, au moins dans un sous-genre, pour lequel nous proposerions le nom de *Notoerangon* rappelant son origine. Nous ne le faisons toutefois qu'avec hésitation, de même que nous n'avancions aucune théorie nouvelle pour suppléer les vues de Pfeffer et d'Ortmann, en raison de l'état imparfait de nos connaissances sur les caractères réels de beaucoup de *Crangonidae*. Les recherches zoogéographiques sont parfaitement vaines si elles ne se fondent pas sur des affinités certaines entre les êtres dont elles s'efforcent d'établir le mode de dispersion. »

(11 juin 1900.)

